

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

BUDGET PRIMITIF DU 5 FEVRIER 2018

867 394 € pour le canton

4 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur du Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise, des Communautés de communes et une association du canton permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Le soutien le plus significatif concerne :

- **832 094 €** en faveur du Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise au titre de la solidarité avec les territoires